

La Communauté d'Agglomération Terre de Provence recrute un(e) :

Coordonnateur Atelier Santé Ville à temps non-complet (17h30)
par voie contractuelle,
Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux – catégorie B

Contexte :

Située au nord des Bouches-du-Rhône la Communauté d'Agglomération Terre de Provence regroupe 13 communes (57000 habitants). Territoire entrant en Politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération dispose d'un Contrat de Ville signé en juillet 2015, qui concerne trois Quartiers Prioritaires, le centre ancien et Roquecoquille à Châteaurenard et le centre historique d'Orgon. Initialement conclu pour la durée 2015-2020, il est prolongé jusqu'en 2022.

Missions du poste :

Au sein du service Politique de la Ville et Action Sociale et sous l'encadrement du responsable du service, vous aurez en charge la mise en œuvre du volet santé du Contrat de Ville et plus spécifiquement la création et de la mise en place de l'Atelier Santé Ville de Terre de Provence Agglomération.

Activités et tâches principales du poste :

- Réaliser le diagnostic préalable de l'offre et des besoins en matière de santé sur les communes qui ont un QPPV sur leur territoire,
- Assurer l'élaboration, l'animation et le développement ainsi que l'évaluation du Plan Local de Santé Publique (PLSP) des trois QPV de Terre de Provence Agglomération,
- Instruire et suivre les programmations annuelles « santé » du contrat de ville,
- Définir et animer le projet « santé » de territoire,
- Favoriser la mobilisation des moyens financiers de droit commun et l'adaptation des politiques et services existants,
- Animer le partenariat et la gouvernance locale y compris l'accompagnement des opérateurs (Comité de Pilotage),
- Favoriser l'émergence de projets, les instruire et les accompagner.

Profil recherché :

- Expérience sur un poste similaire souhaitée.
- Formation et expertise exigées dans le domaine des politiques de santé publique et de la politique de la ville.
- Maîtrise de l'ingénierie de projet de développement social et urbain.
- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales, du droit et du fonctionnement des associations.
- Compétences administratives et financières souhaitées.
- Maîtrise Word, Excel et PowerPoint.
- Capacité d'écoute et d'échange, diplomatie, rigueur et organisation, capacité d'analyse et de synthèse.
- Permis B et véhicule personnel.

Conditions d'exercice :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS + tickets restaurants (2x / an).
- Déplacements fréquents sur le territoire de l'intercommunalité,

Candidature (lettre de motivation manuscrite et CV) à adresser avant le 24 juin 2019.

Monsieur le Président
Terre de Provence Agglomération
Chemin Notre Dame BP1
13630 EYRAGUES
ou par mail : rh@terredeprovence-agglo.com